



les décors et couleurs

Le bâti ancien a été construit avec des matériaux de provenance ou d'extraction locales qui ont déterminé les couleurs des bâtiments existants. Ces teintes, issues de la géologie locale, permettent aux bâtiments de s'inscrire parfaitement dans le paysage sans créer de dissonance par des rapports de contraste trop marqués.

La couleur possède également une dimension culturelle liée aux spécificités locales. La couleur se perçoit à plusieurs échelles : celle du paysage, de la ville, du village, de la rue et du bâti. De plus, sa perception sera différente selon l'orientation, la saison et le point de vue.

Les décors révèlent une grande richesse et diversité d'interventions, les chaînes d'angle, encadrements de baies, des éléments singuliers comme les cadrans solaires, les niches...

Si les murs et les toits confèrent à l'architecture ses colorations dominantes, les éléments de décor influencent la perception du bâti et participent à sa composition. Les éléments architectoniques, portes et volets, modénatures, soubassements, soulignent l'architecture par leurs reliefs et couleurs.

La destination d'un rez-de-chaussée (commerce par exemple) ne doit pas compromettre l'unité de couleurs des façades mais respecter la teinte dominante de l'immeuble. Pour marquer le rythme des façades, évitez de reprendre la même référence d'enduit que la maison voisine.

FAIRE LES BONS CHOIX

AVANT TOUS TRAVAUX

Les couleurs de l'environnement naturel immédiat sont les premiers repères auxquels se référer. Les terres, la végétation, les façades avoisinantes, les couleurs du bâti ancien sont autant d'indicateurs pour une bonne intégration au site et contribuent à maintenir la spécificité locale. Une ruelle étroite gagne à être éclaircie, alors qu'une place aérée supporte des tonalités plus soutenues.

QUELS TRAVAUX?

Prenez en compte tous les éléments de la façade, dans un souci d'harmonie générale. Le choix des couleurs doit se faire par étapes. Déterminez d'abord la couleur dominante de la façade. Traitez les éventuelles modénatures (encadrements, bandeaux, d'angles) par une teinte plus claire en harmonie avec le fond de façade. Choisissez ensuite les couleurs ponctuelles : les menuiseries et boiseries, la porte, une pour les volets et les fenêtres selon le principe d'accord de tonalités : le mélèze sera laissé non traité, les autres essences teintées bois foncé (châtaigner ou nover). Enfin, décidez d'une couleur gris plus foncé pour les éléments de ferronnerie et serrurerie.

QUELS MATERIAUX?

La couleur est indissociable de la matière et du support. Traditionnellement, la teinte des enduits était le résultat de la couleur du sable local et des agrégats composant le mortier, et donc le plus souvent une teinte gris-ocré ou beige-ocré. Les couleurs vives étaient apportées en finition par un badigeon de chaux teinté aux ocres naturelles (ocres de Roussillon, ou importés d'Italie). Les peintures aux composants organiques pétroliers détériorent les façades en pierre de taille, les façades enduites et les décors peints anciens.

Préférez des peintures à la chaux (badigeon de chaux aérienne) et dans certains cas, des peintures à liant minéral.

COULEUR DU BÂTI ANCIEN ET DU PAYSAGE LOCAL



La localisation géographique dans le département des Hautes-Alpes conditionne les pratiques et habitudes locales de mise en couleur des enduits et des façades : le Sud du territoire - Orpierre ci-dessus - présente des ambiances proches de la Haute-Provence et des Baronnies, par une dominance de tons proche de la pierre à bâtir et des sables disponibles localement, de type terre-beige à brun clair.



...Le nord du département, proche du Dauphiné -Briançon ci-dessus - montre des ambiances urbaines colorées dont les traditions de pigmentation sont influencées de façon explicite par le Piémont et l'ancien duché de Savoie.



le bleu charron

La production historique de pastel, entre Albi et Carcassonne "Pays de Cocagne" se diffuse par la suite dans l'ensemble du territoire, au point de diffuser une pratique fortement implantée localement, consistant à récupérer les vieux fonds de cuves, et badigeonner des objets d'usages courants, profitant des effets répulsifs aux insectes des composants de ce bleu «Charron».





l'enduit - le badigeon

Il convient de conserver la verticalité marquée par le rythme des façades, évitez de reprendre la même référence d'enduit que la maison mitoyenne.

les volets

En bois peint, de ton gris coloré (gris-vert, grisbrun, <u>gris-bleu</u>) ou brun et brun-rouge.

les fenêtres

En bois peint d'une teinte neutre ou de même couleur que les volets (gris coloré).

l'entourage de baies

Il n'est pas systématique. Réalisé soit d'un badigeon de chaux, un enduit en surépaisseur, en pierres naturelles ou parfois en carreaux de terre cuite vernissée.

la porte d'entrée

En bois peint de teinte plus soutenue que les volets ou laissée en bois apparent en cas de bois noble (noyer, merisier, chêne).

LE SAVIEZ-VOUS ?

les pigments naturels

Les ocres naturelles colorent la matière plus subtilement que les oxydes industriels. Leur chimie, en affinité avec la chaux, permet une mise en œuvre durable. Elles offrent une palette allant de l'ocrejaune, rouge, aux teintes terre de Sienne et terre d'ombre, naturelles ou calcinées... Les oxydes métalliques sont plus difficiles à disperser dans les laits de chaux.



L'apport de couleur par le badigeon

Le badigeon, dont le dosage se fait par 2 volumes d'eau pour un volume de chaux aérienne, et de pigments naturels, forme la couche de finition de l'enduit. Le rôle de protection se double d'une fonction décorative donnant la couleur, symbolique, et également technique : les encadrements de baies en badigeon clairs, contribuent à améliorer l'éclairement des locaux par réflexion intérieure de la lumière sur les tableaux de baies.

POINT RÉGLEMENTAIRE

Lechoix de la teinte d'une façade doit se faire dans un souci d'intégration au contexte environnant, bâti et paysager.

C'està cette fin que doivent être jointes des photographies de l'environnement proche et lointain dans les demandes de permis de construire et de déclaration préalable de travaux. Avant toute prise de décision, référez-vous aux documents d'urbanisme et de conseil (palette couleurs), et indiquer des références précises dans votre dossier, après consultation de l'achitecte-conseil.

- → Renseignez-vous auprès de votre mairie.
- → Consultez l'architecte-conseil

EN COMPLÉMENT **DE LA FICHE 15**



Les fenêtres



Les volets



Les portes



18 Les devantures commerciales



Les enseignes



Les enduits

Le traitement polychrome de l'architecture est un dispositif toujours basé sur des pratiques locales issues des ressources disponibles immédiatement, des savoirs faire traditionnels et d'une culture de la mise en valeur et du décor qui en résultent naturellement. Ils participent de l'identité des paysages urbains, de leur caractérisation précise, locale et facilement reconnaissable.

Pour les espaces les plus protégés ou les plus ordinaires, les architectes de l'UDAP et du CAUE 05 ont conçu ces fichesconseil afin de vous guider dans vos travaux et vos démarches. Elles ont l'ambition d'aider chaque particulier à concilier les contingences de la vie contemporaine, la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale avec la transmission de notre patrimoine culturel et historique.

LES FICHES CONSEIL

01 Les toitures en tuiles rondes 02 Les toitures en tuiles plates à côtes 03 Les toitures en terre cuite 04 Les toitures en bardeaux 05 Les toitures en lauzes et en ardoises 06 Les débords de toiture 07 Les éléments d'ouverture en toiture 08 Les fenêtres 09 Les volets 10 Les modifications d'ouvertures en façade 11 L'aménagement des combles 12 Les balcons et les loggias 13 Les panneaux solaires 14 Les vérandas 15 Les décors et les couleurs 16 Les portes 17 L'intégration des éléments techniques 18 Les devantures commerciales 19 Les enseignes 20 Les enduits 21 Les clôtures 22 Le confort thermique 23 Une maison bioclimatique dans les Hautes-Alpes 24 Agrandir sa maison 25 Partager le foncier 26 Construire avec la pente

- → à télécharger sur www.caue05.com/fiches-conseils
- →à télécharger sur le site de la DRACPACA

Onalet La DRAC et ses services / Direction du patrimoine de <u>l'architecture et des espaces protégés / Les unités départementales de </u> l'architecture et du patrimoine / UDAPO5

POUR EN SAVOIR PLUS

UDAP 05

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine des Hautes-Alpes

→ Réception du public sur rendez-vous

www.culture.gouv.fr /Regions/DRAC-PACA udap05@culture.gouv.fr 04 92 53 15 30 (Gap)

CAUE 05

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Alpes

→ Réception du public sur rendez-vous

www.caue05.com caue05@caue05.com 04 92 43 60 31 (Embrun)

avec la collaboration de Sandrine Raymond Architecte & Stéphane Baumeige Architecte du Patrimoine croquis sauf mentions contraires Sandrine Raymond

charte graphique CAUE 13

